

INTRODUCTION

Le Projet « TRAVCHER : La production de connaissance : Portrait du chercheur en travailleur salarié. » se déploie sur 8 terrains (cf. tableau). Tous ne suivent pas le même calendrier, ni n'avancent au même rythme. Cependant, tous les protagonistes de cette recherche, malgré la diversité des terrains, doivent se conformer à une problématique commune et se coordonner. À cette fin nous avons organisé deux réunions d'ensemble au cours du premier semestre 2010.

La première réunion a permis de préciser des objectifs, de la problématique, de la méthodologie et du calendrier, ainsi que la répartition des terrains et des responsabilités de chaque action (cf. tableaux).

La deuxième réunion a permis de faire le point sur l'avancement des travaux engagés sur trois terrains et de discuter certaines options méthodologiques, notamment sur les terrains 1 et 7. La discussion a également porté sur les actions de valorisation et de communication relatives à cette recherche. Dans un premier temps, il a été décidé de créer un site d'information sur l'avancée de notre recherche.

En juin 2010, quatre terrains (1, 4, 6 et 7) ont démarré, les autres en sont encore à la phase exploratoire. L'état d'avancement des quatre terrains en cours est inégal comme on le verra dans la présentation suivante. Ce rapport présente les travaux menés sur ces quatre terrains ainsi que ce que les actions transversales réalisées.

Agenda

TERRAINS	2010	2011	2012	2013
Actions transversales	Prises de contact, colloque Labor and Employment Relation Association (LERA)	Journées d'étude IDHE sur la recherche salariée	Valorisation colloques	Conférence finale
1 : La fabrication en séries de la voiture électrique	Documentation et début de l'enquête	Enquête Renault	Enquête GM à Detroit	Synthèse
2: Thomson Research Technology (TRT). Articulation recherche publique/recherche privée.	Documentation et enquête	Enquête et monographie Palaiseau	Synthèse	
3 : Airbus, Boeing et Bombardier, la R&D face à la sous-traitance	Airbus (Toulouse)	Boeing (Seattle)	Bombardier (Montréal)	Synthèse
4 : De la porcelaine à la céramique ; de la céramique à la porcelaine. Trajectoires, circulations, bifurcations.	Documentation Archives	Enquête (Limoges)		
5 : Alcatel-Lucent, la R&D face aux restructurations	Documentation et enquête	Enquête (Villardeau) et Rennes	Enquête Bell Labs (New Jersey) et Brest	Synthèse
6 : Les dynamiques de la production d'information	Documentation	Enquête	Synthèse	
7 : L'intégration des bonnes pratiques de laboratoire dans les PME de biotechnologie	Documentation, contacts et préparation du terrain	Enquête	Enquête et	Synthèse
8 : les syndicats français et la recherche	La recherche et les confédérations syndicales	Les syndicats de la recherche publique	Les syndicats de la recherche aux États-Unis	Synthèse

Rôle et responsabilité

Nom	Prénom	Nombre mois	Rôle et responsabilité
Boisard	Pierre	14	Coordination générale. Réalisation de la tâche 1, participation aux tâches 2, 6 et 8 et valorisation.
Béthoux	Élodie	8	Terrains 2 et 8
Da Costa	Isabel	15	Relations avec les équipes nord américaines, syndicalisme et valorisation internationale
Didry	Claude	12	Responsabilité terrains 2, 3 et 5 et valorisation. Participation aux terrains 1 et 8
Jobert	Annette	6	Responsabilité terrain 8, participation au terrain 2 et valorisation
Lamy	Erwan	5	Responsabilité terrain 7
Le Bot	Florent	12	Responsabilité terrain 4, participation terrain 5 et valorisation internationale pages web et cédérom
Mias	Arnaud	6	Terrain 3
Renoux	Jean-Louis	5	Responsabilité terrain 6

Répartition des tâches et des terrains

TERRAINS	Chercheurs
Coordination	P. Boisard
Actions transversales et valorisation (site, CD Rom).	P. Boisard , I. da Costa, F. Le Bot et C. Didry
1 : La fabrication en séries de la voiture électrique	P. Boisard , I. da Costa
2: Thomson Research Technology (TRT). Articulation recherche publique/recherche privée.	C. Didry , É. Béthoux, A. Jobert
3 : Airbus, Boeing et Bombardier, la R&D face à la sous-traitance	A. Mias , C. Didry, I. da Costa
4 : De la porcelaine à la céramique ; de la céramique à la porcelaine. Trajectoires, circulations, bifurcations.	F. Le Bot
5 : Alcatel-Lucent, la R&D face aux restructurations	C. Didry , F. Le Bot, I. da Costa.
6 : Les dynamiques de la production d'information	J.-. L. Renoux , I. Da Costa, P. Boisard, C. Dupuy
7 : L'intégration des bonnes pratiques de laboratoire dans les PME de biotechnologie	E. Lamy
8 : les syndicats français et américains et la recherche	A. Jobert , I. Da Costa, Béthoux, P. Boisard,

Responsable en **gras**

Terrain 1 - Véhicule électrique

Sur ce terrain, nous n'avons pas dépassé la phase exploratoire. L'enquête ne débutera qu'au second semestre 2010. L'exploration de la question du véhicule électrique, à partir d'articles et de conférences et une recension de la littérature consacrée à ce sujet confirme que cette technologie, déjà ancienne, a acquis une importance stratégique sur le marché automobile. Un grand nombre de constructeurs ont décidé en effet de consacrer d'importants investissements dans le lancement de nouveaux véhicules électriques (VE), tandis que plusieurs États adoptent ou projettent des mesures pour en favoriser le développement. Certes, ce n'est pas la première fois que le véhicule électrique suscite l'intérêt, les premiers essais remontent à 1834 et on a cru, au début de la dernière décennie du vingtième siècle que l'heure du moteur électrique avait enfin sonné. En France, soutenu par l'État, PSA s'était engagé dans cette voie, finalement abandonnée. La relance actuelle des projets dans ce domaine débouchera-t-elle enfin sur un succès commercial ? Certains éléments semblent favorables à une issue heureuse mais de nombreux obstacles demeurent dont les constructeurs et les autres acteurs ont conscience. Cerner précisément les obstacles à une production à grande échelle du véhicule électrique et les conditions nécessaires pour les surmonter permet de saisir les enjeux du pari actuel en faveur de cette technologie fort ancienne.

Le succès du VE suppose que soient satisfaites plusieurs conditions qui ne sont pas que techniques. Pour percer, il faut que le VE rende les mêmes services, à prix comparable que ceux du véhicule thermique (VT). Or, par rapport au VT, le VE, du point de vue de l'utilisateur, a plusieurs handicaps : moindre autonomie, insuffisance du réseau de stations service, durée de recharge trop longue et coût nettement plus élevé. Ses principaux avantages : moindre bruit, moindre pollution, sont de nature collective (externalités positives). Pour que les individus fassent le choix du VE, il faudrait qu'ils bénéficient, notamment par le biais de la fiscalité ou de primes, d'un intéressement à ces externalités qui aboutisse à ce que les prix des deux types de véhicule soient équivalents.

Pour que la technique soit à la hauteur du véhicule thermique (VT), La recherche sur les batteries est un point essentiel, afin d'améliorer l'autonomie des véhicules (150 km actuellement), la rapidité de la charge, la durée de vie des batteries et leur coût.

Actuellement, la plupart des constructeurs ont fait le choix des batteries lithium ion. Ainsi l'Alliance Renault Nissan, sans doute le constructeur le plus avancé, a conclu un partenariat avec AESC (Automotive energy supply corporation) possédée à 51% par Nissan et 42% par NEC. En France, Renault a aussi un partenariat avec le CEA – LITEN (batteries LFP/LTO en nano composites).

La question de l'autonomie est secondaire sur les petits parcours à condition de disposer d'un réseau dense de stations de recharge rapide et d'équiper les VE d'un système électronique de bord indiquant l'autonomie restante (jauge) et les stations à proximité. L'utilisateur doit aussi pouvoir recharger sa voiture à domicile pendant la nuit. Cette infrastructure de fourniture d'électricité et de prises adaptées est la question clef aujourd'hui. Projet Better Place au Danemark et en Israël, implication d'ERDF et d'EDF en France, élaboration des normes des véhicules et des stations.

L'intervention des États, au nom des bénéfices escomptés pour le pays, en termes de réduction de pollution et de limitation de l'émission de CO₂, ainsi que d'indépendance

énergétique est, dans la phase actuelle, c'est-à-dire avant que des progrès techniques et la production de masse aient réduits les coûts, décisive. Deux États, Israël et Danemark, sont pionniers dans ce domaine par le biais des avantages fiscaux et du soutien à l'installation d'un réseau de stations de recharge de batterie.

Par ailleurs, l'émergence du VE sera plus aisée et rapide si la dimension service l'emporte dans la relation au véhicule sur la relation de propriété (automobile servicielle). Concrètement cela signifie une offre de location de voitures, la mise à disposition de véhicules électriques en location de courte durée dans les villes.

La recherche développement actuelle sur le VE mobilise, au-delà de la recherche à caractère technologique sur les batteries et la motorisation menées par les constructeurs et les fabricants de batteries, des recherches menées par plusieurs autres catégories d'acteurs : concepteurs de réseaux de stations de recharge, concepteurs d'informatique embarquée, électriciens, spécialistes de réseau électrique, loueurs de véhicules, collectivités territoriales et États. Le champ de la recherche doit englober tous ces aspects et ne pas se limiter à la technologie, il doit donc s'intéresser à tous ces acteurs.

Le champ de la recherche englobera donc les équipes de recherche des constructeurs et des fabricants de batteries, les concepteurs et installateurs des réseaux de station de charge, le réseau électrique et les distributeurs d'énergies électrique, les concepteurs et développeurs d'informatique embarqués informant les conducteurs de la localisation de stations de recharge en fonction de l'autonomie du véhicule, les loueurs de véhicules et, du côté des pouvoirs publics, les agences concernées au niveau national et territorial (Finances, aménagement urbain, environnement).

La prochaine étape de cette recherche, sera une série d'entretiens avec des personnes chargées de diriger et d'animer les équipes œuvrant à la mise au point du VE et de son infrastructure technique, fiscale et sociétale, en commençant par l'acteur central, le constructeur. À l'issue de cette première phase d'enquête qui aura permis de mieux cerner les contours des différentes équipes mobilisées et leurs relations, nous pourrons aborder la seconde phase, l'enquête auprès des membres de ces équipes.

Terrain 4 De la porcelaine à la céramique ; de la céramique à la porcelaine. Trajectoires, circulations, bifurcations.

L'étude historique de la circulation de l'innovation à Limoges sur le terrain de la porcelaine-céramique passe par le repérage d'un nœud institutionnel et des archives afférentes. L'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle (ENSCI) ayant été définie comme pôle d'observation, nous avons pu repérer des ensembles de documents émanant de l'école. Par ailleurs, une « cartographie » des institutions de la place est en cours : lieux de formations, écoles et laboratoires, syndicats patronaux et ouvriers et associations corporatives et collectifs divers (ils sont très nombreux, la vie syndicale à Limoges étant depuis le XIX^e siècle très vivace et chaque spécialité professionnelle, chaque métier, comportant sa propre structure syndicale), lieux d'échanges et de sociabilités, de définition des normes professionnelles, etc. Cette cartographie doit permettre de repérer les modalités de circulation de l'information.

Du 19 avril au 30 avril 2010, lors d'une première mission de dix jours, nous nous sommes rendus sur différents lieux d'archives à Limoges : Archives municipales de Limoges, Archives départementales de la Haute-Vienne, Centre de documentation du musée Adrien Dubouché, Centre de documentation de l'Ecole nationale supérieur d'art (ENSA). Outre, l'avancée de la cartographie programmée, nous avons pu collecter des archives produites par l'ENSCI ou s'y référant (comme par exemple des documents sur la décentralisation de l'école de Sèvres à Limoges émanant des pouvoirs publics dans les années 1970). Nous avons choisi de ne pas aborder immédiatement et frontalement le terrain de l'ENSCI, afin de disposer de suffisamment d'informations lors de futures rencontres avec nos interlocuteurs. Nous avons profité de cette mission pour interroger un témoin âgé de 94 ans, entré dans la vie professionnelle au début des années 1940, longtemps principal fabricant français de fours techniques et à ce titre fournisseur des fabricants de porcelaine et de céramique de Limoges. Cet entretien enregistré a duré 2 heures.

Du 16 au 18 juin nous participons à la semaine internationale de la céramique à Limoges organisée par le réseau européen des villes de la céramique : Urban Network for Innovations In Ceramics (UNIC). Ce réseau, financé notamment par l'Union européenne, s'inscrit dans la filiation du Pôle européen de la céramique et associe Aveiro (Portugal), Castellón (Espagne), Cluj Napoca (Roumanie), Delft (Pays-Bas), Faenza (Italie), Limoges (France), Pécs (Hongrie), Séville (Espagne), Stoke-on-Trent (Angleterre), Selb (Allemagne). Nous intervenons le 17 juin en introduction de l'une des assemblées générales des participants du réseau. Cette conférence a pour titre : « Un produit, un territoire, du collectif. L'exemple de la marque collective porcelainière *Limoges unique* (1928-1938). » Le *power point* d'accompagnement est labellisé du logo de l'ANR. Cette participation nous offre l'opportunité de multiplier les contacts avec des personnes ressources.

Enfin, nous travaillons très régulièrement à la Bibliothèque nationale de France : lecture des très nombreuses thèses, depuis le XIX^e siècle, sur la porcelaine-céramique ; dépouillement du Bulletin annuel de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure de céramique.

Fort de ces contacts, de cette documentation et de ces informations, nous envisageons à l'automne d'aborder plus directement le terrain de l'ENSCI. Par ailleurs, nous préparons une intervention dans le cadre du colloque « Arts et industries » qui doit se dérouler à Mulhouse et Belfort-Montbéliard dans le cadre des 4^e journées d'histoire industrielle en novembre 2010.

Terrain 6 : Dynamiques des productions de l'information

L'équipe s'est réunie à six reprises (04/03; 15/04; 26/04; 11/05/2010) pour délimiter le terrain de la recherche, préciser la problématique, définir la notion d'innovation et ses usages dans le champ des relations professionnelles.

1. OBJET ET TERRAINS

L'objet concerne les *process* d'édition électronique connus sous le nom de chemin de fer électronique ou de digital *factory*. Cet objet regroupe et imbrique les fonctions de *workflow* et de fabrication des produits (journaux, périodiques, pages web, radios, télévision).

S'agissant des médias, les *process* d'édition se trouvent à la fois dans la presse écrite, quotidienne et magazine, dans les radios et télévisions. Seuls certains cas peuvent être qualifiés d'innovations dans le sens où le développement et l'intégration des solutions d'organisation ont été pris en charge par les salariés et à leur initiative. Nous avons repéré le cas du chemin de fer électronique du Groupe Lagardère et celui du site web compagnon du Monde.

L'objet construit autour de l'outil processuel d'édition est large, il concerne tous les acteurs des relations professionnelles, patrons de presse, État dans les plans d'aide à la modernisation, les salariés journalistes et techniciens ainsi que la chaîne de sous-traitants, agences de presse et imprimerie. Il permet d'aborder également les relations entre l'innovation et les contenus produits et destinés au marché, les conséquences sur le marché des produits (report des bouclages, diffusion multi support, concurrence impression et distribution). En outre, cette technologie de traitement de l'information et de codage, organisationnelle constitue un outil professionnel pour les journalistes.

2. PROBLÉMATIQUE

La problématique dans le champ disciplinaire des relations professionnelles reste à préciser, les pistes suivantes sont étudiées :

La recherche de l'efficience comme projet partagé par les salariés de l'entreprise et le management constitue-t-elle un projet au sens de J.-D. Reynaud avec la possibilité d'une régulation conjointe ? L'innovation serait alors analysée comme un processus de régulation avec ses acteurs, ses ressources et cadres institutionnels comme la négociation collective, les IRP. Quelques entretiens ont été menés dans ce sens auprès de délégués d'organisations syndicales dans le Groupe de Presse Périodique. Il ne s'agit pas pour autant de travailler la question de l'innovation sociale, mais plutôt de celle de l'innovation productive et technologique dans le cadre des relations professionnelles et de la TRS. L'innovation n'est pas ici une invention mais l'ensemble du processus social et économique amenant l'invention à être utilisée ou pas.

Notre recherche ne se cantonne pas à l'innovation organisationnelle car le chemin de fer électronique entraîne des conséquences sur le produit et le contenu. Ces interactions restent à problématiser et présentent un intérêt particulier dans le monde de l'information, principalement dans les choix entre visuel et rédactionnel et leurs conséquences sur les contenus produits et l'offre au public. La flexibilisation de la production permise par cette

innovation concerne à la fois le marché du travail et le marché des produits qui doivent être considérées simultanément, elle a des conséquences sur l'emploi et le développement de titres.

Étant donné la dimension collective du projet, la compréhension des processus de structuration des acteurs est essentielle : comment se constituent les acteurs et comment sont-ils reconnus ? La compréhension du processus de prise d'information et de construction d'un cadre cognitif en est un élément indispensable : comment les acteurs s'informent et se forment une représentation commune de leurs interactions, en mobilisant quel type de ressources ?

La diffusion d'une innovation de ce type dans l'entreprise et en dehors pose une question fondamentale : une régulation peut-elle s'étendre en l'absence des acteurs qui lui ont donné le jour ?

La négociation collective autour de la question des métiers ou de la modernisation contribue à l'extension d'une innovation en dehors de son cadre initial, d'abord dans l'entreprise puis au niveau des branches et du secteur d'activité des médias. Les salariés techniciens ou journalistes impliqués dans le projet de chemin de fer électronique sont également des représentants syndicaux ou élus, leur action d'innovation s'exerce à la fois au travail dans le service informatique ou les rédactions et dans les IRP avec une double légitimité.

La structuration des acteurs par l'État autour des questions de modernisation de l'organisation du travail des entreprises de presse constitue un mode d'extension des innovations et d'institutionnalisation des régulations consécutives.

Dans le groupe de Presse, la généralisation du chemin de fer électronique a entraîné une négociation collective sur la question des droits d'auteur des journalistes dans le cas d'utilisation multimédia de leurs articles. La relation d'emploi des journalistes s'hybride en consacrant un droit à la signature dans un accord d'entreprise puis, avec l'intervention de l'État, dans la loi Hadopi ce qui pose la question de l'action publique dans la construction du groupe professionnel des journalistes et dans l'extension de l'innovation.

3. ENTRETIENS EXPLORATOIRES

3 entretiens croisés ont été menés dans le Groupe de Presse afin de tester la valeur heuristique de la notion d'innovation auprès des salariés responsables de la mise en œuvre du chemin de fer électronique. Le thème de l'innovation suscite l'intérêt de nos interlocuteurs.

Quels sont les acteurs du développement du chemin de fer électronique? Les premiers entretiens ont permis de cerner l'intervention décisive des IRP et des salariés organisés dans le développement du chemin de fer électronique du Groupe de Presse.

La démarche d'innovation se veut à la fois collective et respectueuse des métiers et des cadres institutionnels qu'elle bouscule néanmoins. Les multiples contradictions du projet et des rhétoriques de ses différents acteurs constituent un matériau prometteur.

Les managers du Groupe ont construit avec les acteurs salariés et une partie de leurs représentants le projet du chemin de fer électronique après l'échec de projets précédents. Comment ont-ils tenu l'antagonisme de la relation salariale à distance pour faire aboutir ce projet commun? Comment les salariés opposés au projet ont pu être ralliés ou réduits au silence? Les temporalités et les dyschronies sont dans le champ de l'étude car ces projets n'en sont pas à leurs premières tentatives, pourquoi celle-ci réussit-elle à ce moment précis dans le Groupe de Presse?

Des questions complémentaires sont soulevées à la lecture de ces entretiens : Quelle est la dimension symbolique du projet? Les ressources mobilisées pour le faire aboutir? Le ou les cadres institutionnels, juridiques mobilisés? Les stratégies des acteurs ?

Comment un vaste projet d'intégration pour lequel les salariés et les IRP ont déjà manifesté leur rejet devient-il acceptable? Et à quelles conditions?

Comment le projet de numérisation se transforme-t-il en intégration? Pourquoi prend-il le nom de chemin de fer électronique alors que l'innovation en question est plutôt nichée dans les interfaces avec l'imprimerie?

Du côté des produits, il semble que la nouvelle intégration permette de repousser les limites du bouclage et surtout de modifier les visuels, la maquette et les graphismes et de corriger les photos beaucoup plus aisément. L'augmentation de la qualité du récit visuel est donc visée par les acteurs, ce dont témoigne la sophistication graphique de certains magazines. Ce développement concerne aussi la réutilisation des contenus pour le web et l'édition des pages web qui bénéficient de cette recherche de la qualité.

Les outils logiciels de traitement se retrouvent dans la rédaction sur des postes de travail banalisés auxquels tous les salariés peuvent théoriquement avoir accès. Ce n'est cependant pas le cas, et l'innovation consiste aussi à dire par qui et où ils seront accessibles et quelles sont les règles d'utilisation.

Terrain 7 L'intégration des bonnes pratiques de laboratoire dans les PME de biotechnologie

Trois entretiens ont été réalisés dans le cadre d'un travail de recherche exploratoire.

Un entretien avec le chef d'Unité de l'Afssaps, en charge de l'inspection des installations et des essais de sécurité non cliniques réalisés qui participe notamment au groupe de travail de l'OCDE chargé de la mise à jour des bonnes pratiques de laboratoire (BPL). Cet entretien m'a permis de comprendre l'historique de ces normes et de commencer à mieux saisir le processus concret d'inspection et de mise en conformité.

Un autre entretien avec J.P. le référent Innovation du service de coordination de l'information, des vigilances, des risques et des actions de santé publique (CIVRASP) de l'Afssaps qui participe à l'élaboration de normes voisines de celles des BPL, mais dans le champ des nanotechnologies, a révélé les tensions pouvant apparaître à l'occasion de cette mise en conformité. L'implémentation de ces normes a en effet été à l'origine de conflits entre la direction et certains salariés d'une PME de biotechnologie. Ce conflit s'est soldé par le départ des salariés en question.

Un troisième entretien avec le PDG d'une PME de biotechnologie qui a mis en place ses BPL en 2006, pour faciliter ses collaborations avec les grandes entreprises pharmaceutiques. Cette entreprise, avec l'accord de J. P., aurait dû être l'objet d'une étude de cas plus approfondie. Une douzaine d'entretiens étaient programmés, mais la responsable qualité de l'entreprise n'a pas souhaité donner suite. Le premier entretien avec J. P., qui n'a pu être enregistré, a cependant mis en évidence trois points intéressants qui mériteraient d'être explorés :

- L'intégration " au forceps " des BPL et les conflits associés.
- Les problèmes de coordination entre les différentes parties prenantes de ce système normatif : les exigences de l'Afssaps et des grandes entreprises peuvent parfois entrer en conflit.
- L'existence d'un système de vérification de la qualité entre les entreprises elles-mêmes, en dehors du regard de l'AFSSAPS, certaines entreprises en contrôlant d'autres.

Nous disposons de la liste 2008 des installations d'essai du programme d'évaluation de la conformité aux BPL de l'Afssaps. Cette liste va nous permettre d'identifier des interlocuteurs possibles pour la poursuite de l'étude, et éventuellement de démarrer une enquête par questionnaire. Cette liste comprend 64 noms d'installations d'essais, et permettrait donc d'atteindre plusieurs centaines de salariés concernés par l'implémentation de ces BPL, aussi bien dans des structures privées que publiques, industrielles qu'académiques.

Par ailleurs, nous avons sollicité un entretien auprès du directeur de la COFRAC, société de certification accompagnant les démarches qualité des entreprises dans le domaine des sciences de la santé. Je suis en attente de sa réponse. D'autres entreprises de ce secteur seront contactées.

Action transversale : Valorisation des résultats

Un carnet de recherche a été ouvert dans le cadre de cleo-revue.org, avec une partie publique et une partie en accès restreint pour les membres de l'ANR :

<http://TRAVCHER.hypothèses.org>

Le carnet « Travail, Recherches, innovations », a vocation à servir de support à l'ANR « La production de la connaissance : portrait du chercheur en travailleur salarié (acronyme TRAVCHER) », développée dans le cadre du programme quadriennal : « Sciences, technologies et savoir en sociétés. Enjeux actuels, questions historiques », (2010-2013).

Il s'agit à la fois de mobiliser un outil propre à l'information et à la coordination de l'équipe (composée de neuf chercheurs sociologues et historiens, travaillant sur des sites différents), et de présenter les objectifs, la méthodologie, les terrains de l'étude, ainsi que les résultats d'étapes et de fin de programme à l'ensemble de la communauté scientifique et du public intéressé. Ces deux dimensions, coordination et valorisation, interviendront notamment lors de l'organisation de séances de séminaires et de colloques.